

Paris, le 14 juin 2016

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE LA SOCIETE DE TAYNINH
DU 2 JUIN 2016**

RESULTATS DES VOTES

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société de Tayninh s'est tenue le jeudi 2 juin 2016 à 14h30 sur première convocation sous la présidence de Madame Astrid PANOSYAN, Président Directeur Général.

Nombre total d'actions composant le capital : 9 138 462

Nombre total de droits de vote : 9 138 462

Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant votées par correspondance : 8 926 494

Nombre de droits de vote : 8 926 494

Quorum : 97,68%

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire	Pour	Contre	Abstention	Voix exprimées	Résultats
1. Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2015 ; approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
2. Affectation du résultat de l'exercice	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes ; approbation des conventions et engagements visés par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
4. Ratification de la cooptation de Madame Astrid Panosyan en qualité d'Administrateur supplémentaire dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-17 alinéa 3 du Code de commerce	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
5. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
6. Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
7. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
8. Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes suppléant	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
9. Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des rachats d'actions Société de Tayninh dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de Commerce	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire					
10. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
11. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
12. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'augmentation du capital social, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
13. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public, l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société ou de l'une de ses filiales	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
14. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription en application des 12 ^{ème} et 13 ^{ème} résolutions	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
15. Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'Administration pour procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription, à l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
16. Limitation (i) du montant nominal maximal global des augmentations de capital, immédiates ou à terme, susceptibles d'être réalisées et (ii) du montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances immédiates et/ou à terme sur la Société susceptibles d'être émises	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée

17. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	8 926 494	0	0	8 926 494	Approuvée
--	-----------	---	---	-----------	-----------

Le texte des résolutions est disponible sur le site de la Société de Tayninh (cf Carnet de l'Actionnaire / Assemblées Générales)